



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/12/2008

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 décembre 2008
D - 20080653

Aujourd'hui Lundi 22 décembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (**présent jusqu'à 18 h 15**), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Nathalie DELATTRE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

Suspension de séance à 20 h
Reprise de la séance à 21 h

LISTE DES PRESENTS ET D'EXCUSES COMPLEMENTAIRES A PARTIR DE 21 H

Etaient Présents :

M. Jean Marc GAUZERE

Excusés supplémentaire :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU

***Déclassement du domaine public bail emphytéotique avec
logévie pour la réalisation d'un foyer handicapés à marly
monséjour. Autorisation. Décision***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Association des Paralysés de France gère l'actuel Foyer Marly Monséjour situé rue Roger Ducasse, dont le foncier a été donné à bail emphytéotique par la Ville à l'Habitation Economique devenue LOGEVIE.

Ce bâtiment n'est plus adapté aux normes de sécurité incendie et les travaux de réhabilitation s'avèrent trop onéreux.

Un projet de reconstruction est donc envisagé à proximité sur des emprises détachées du Parc Marly Monséjour et des installations sportives désaffectées (aire de lancers longs) qui ont été transférées au stade Alfred Daney.

Le montage du projet implique la conclusion d'un bail emphytéotique avec LOGEVIE qui portera sur les parcelles cadastrées YP-196 et YP-198 d'une superficie totale de 5 875 m².

Ce bail, d'une durée de 60 ans, est consenti moyennant 1 € après consultation de France Domaine qui a rendu son rapport le 22 juillet 2008.

Il prendra effet à la date de remise en gestion du foyer à l'Association des Paralysés de France.

Ce projet respecte bien entendu l'accès au parc qui pourra toujours se faire par la rue Delacroix, une bande de terrain ayant été préservée à cet effet.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :

- le déclassement du domaine public des parcelles YP-196 et YP-198 situées rue Fragonard
- de donner à bail emphytéotique à la société LOGEVIE pour une durée de 60 ans, les dites parcelles moyennant 1 €
- d'encaisser cette somme sur le budget 2009

Autoriser Monsieur le Maire à signer le bail emphytéotique pour une durée de 60 ans avec LOGEVIE et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 décembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire**

